

deux premières causes connaissent une baisse par rapport à 2010, mais que les cancers liés aux goudrons et huiles de houille ont augmenté de 7 % sur cette même période. Les cancers incriminant les amines aromatiques connaissent également une forte progression en 2011 pour atteindre 14 %.

Prestations financières liées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles

Les accidents du travail (79 % des 1,7 million de sinistres reconnus) ont repré-

senté 54 % de la valeur des prestations versées, les maladies professionnelles 33 % (pour 9 % du nombre total des sinistres) et les accidents de trajet 13 % (pour 12 % du nombre de sinistres).

Conclusion

- Après plusieurs années durant lesquelles la fréquence des accidents du travail a diminué significativement, on observe, en 2011, une augmentation générale de 1,7 % et les accidents de trajet restent élevés et les plus générateurs de décès.

- L'année 2011 a été également marquée par une hausse importante du nombre de maladies professionnelles dues essentiellement à une généralisation de la prise en charge des troubles musculo-squelettiques.

Pour en savoir plus, reportez-vous aux tableaux statistiques du rapport de gestion 2011 de la branche Risques professionnels de l'Assurance maladie : http://www.risquesprofessionnels.ame.li.fr/fileadmin/user_upload/document_PDF_a_telecharger/brochures/Rapport%20de%20gestion%202011.pdf.

Livre Blanc : "Prévenir le risque trajet domicile-travail"

Des propositions concrètes pour enrayer la progression des accidents de trajet

Inciter les entreprises à repenser les déplacements domicile-travail pour faire converger la prévention du risque routier et le développement durable : c'est l'objectif de ce livre blanc, réalisé en février 2012 par le Comité de pilotage, pour la prévention du risque routier professionnel, présidé par Monsieur Dominique Martin, Directeur des risques professionnels à la Cnamts, à partir d'une large concertation des acteurs publics et privés.

Il présente une série d'actions concrètes visant à une mobilité sûre et durable, en présentant, pour chaque proposition, un état des lieux, une description précise de la proposition, les intérêts et effets attendus, les difficultés et freins possibles, et, enfin, les modalités de mise en œuvre.

Parmi ces mesures, figurent, notamment, le développement du télétravail et des services d'entreprise permettant de limiter les déplacements, la mise en place d'aides au logement ou encore l'organisation du covoiturage.

Ce livre blanc avance douze propositions pour prévenir le risque routier au cours du trajet domicile-travail :

- Développer la concertation entre toutes les parties prenantes pour mieux prévenir le risque trajet.
- Intégrer systématiquement les objectifs de sécurité et de Santé au travail dans les plans de déplacement d'entreprise.
- Aménager l'organisation du travail pour réduire les déplacements et les contraintes horaires.
- Développer des services pour faciliter

les trajets des salariés.

- Faciliter les possibilités de logement à proximité du lieu de travail.
- Aider les salariés à mieux organiser leurs trajets.
- Réduire le risque lié à l'usage du deux-roues motorisé.
- Favoriser le covoiturage en sécurité.
- Favoriser un usage du vélo en sécurité.
- Promouvoir les plans de déplacement interentreprises (PDIE) dans les zones d'activité économique.
- Réduire le risque d'accident de trajet lié aux horaires atypiques.
- Favoriser des trajets plus sûrs pour les salariés à statut précaire.



Le livre blanc a été réalisé en février 2012 par le Comité de pilotage, pour la prévention du risque routier professionnel.



BRÈVES

Publication des Atlas de la démographie médicale par le Cnom (2012)

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins (Cnom) publie sur son site Internet (accès public), la version actualisée de son atlas. Depuis six ans désormais, le Conseil de l'Ordre dresse un état de la démographie médicale, issu des inscriptions au Tableau (268 072 à ce jour). Ces données permettent principalement de constater, d'une part, une augmentation du nombre de médecins nouvellement inscrits, et d'autre part, la persistance de difficultés dans le "renouvellement des générations dans certains modes d'exercice". Précisons que cette édition propose, en outre, une analyse de l'évolution de l'offre de soins depuis 5 ans, ainsi que des pistes de réflexion.

Matinée technique du Cisme du 15 novembre 2012

Formation des médecins et infirmières par le Professeur Soulat, PU-PH à Toulouse

Les textes législatifs et réglementaires récents ont introduit des exigences de formations pour les collaborateurs médecins et les infirmières. Dans le même temps, la notion de qualification en médecine du travail est apparue dans le Code du travail. Monsieur Jean-Marc Soulat, Professeur de médecine du travail, PU-PH à Toulouse, Président du Collège des enseignants et membre de la Commission nationale de première instance de qualification en médecine du travail, nous expliquera, le 15 novembre, lors de la matinée technique, ces notions et les différentes formations envisageables, afin de satisfaire aux obligations réglementaires et qualitatives. Plus largement, il pourra aussi évoquer la formation d'autres professionnels.